

Yffiniac

Au fil de l'eau

Patrimoine
Moyen 15,7 km



Le parc « Au fil de l'eau »

Aménagé par la commune d'Yffiniac sur un ancien terrain de bicross, le parc « Au fil de l'eau » s'étend sur 1,8 ha, le long du ruisseau de Saint-Jean. Proposant 1 km d'allées arborées, il présente au public une centaine d'arbres (chêne, marronnier, platane, tilleul, cèdre, eucalyptus...) et une soixantaine d'arbustes (mimosa, camélia, oranger du Mexique...) originaires d'Amérique, d'Afrique et d'Asie. Des parcours sur le thème de l'arbre permettent de se familiariser avec certaines essences et leurs caractéristiques (écorces, propriétés médicinales et nutritionnelles, répartition géographique). Un jardin des sons et un jardin des parfums, agrémentés d'une pergola, font de ce parc accessible à tous un espace à la fois ludique et pédagogique.

Article : Élodie ROUBICHOU, Saint-Brieuc Agglo
Photo : Isabelle VERDIÈRE, communication mairie d'Yffiniac

La deuxième vie des carrières

Malgré leur origine artificielle, les carrières ont un intérêt écologique incontestable. Ainsi, certaines espèces animales ou végétales (notamment pionnières) y trouvent les conditions propices à une recolonisation du milieu et spécifiques à leur développement. Moins directement soumises à la pression humaine et aux pollutions chimiques, lumineuses ou sonores, les carrières abandonnées offrent des biotopes variés : falaises, petits plans d'eau, bassins de décantation, surfaces minérales nues... Les carrières d'Yffiniac sont le refuge d'oiseaux protégés (l'hirondelle de rivage, le grand corbeau ou encore le faucon pèlerin). Des projets de réhabilitation respectueux de cet écosystème singulier peuvent favoriser la biodiversité.

Article : Élodie ROUBICHOU, Saint-Brieuc Agglo
Photo : Alain PONSERO, Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc

Le marais maritime d'Yffiniac

En fond de baie de Saint-Brieuc, le marais maritime d'Yffiniac est le 2^{ème} plus vaste ensemble de prés-salés de la côte nord-armoricaine après celui de la baie du Mont-Saint-Michel. Ces marais sont formés de deux ensembles morphologiques : la slikke et le schorre. Immergée deux fois par jour par la marée, la slikke est une étendue de vase à la végétation pauvre, caractérisée par des espèces pionnières (salicorne, spartine...). Recouvert seulement par grandes marées, le schorre ou « pré-salé » se compose d'espèces halophiles (tolérantes à la salinité) : obione, glycérie maritime... Suivant la topographie, la salinité et la durée d'immersion par l'eau de mer, la succession des associations végétales se traduit par un zonage parallèle à la côte.

Article : Élodie ROUBICHOU, Saint-Brieuc Agglo



Photo : Alain PONSERO, Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc



Demandez la carte !

Office de Tourisme
de la Baie
de Saint-Brieuc
02 96 33 32 50

Grande boucle de 100 km autour
de l'agglomération briochine.



Saint-Brieuc
Agglomération
02 96 77 20 00
www.saintbrieuc-agglo.fr



Conseil départemental
des Côtes-d'Armor
0 810 810 222
cotesdarmor.fr



Mairie d'Yffiniac
02 96 72 60 33
www.yffiniac.com



FFRandonnée
Comité des Côtes-d'Armor
02 96 76 25 65
<http://cotes-darmor.ffrandonnee.fr>



Office de Tourisme
de la Baie de Saint-Brieuc
02 96 33 32 50
www.baiedesaintbrieuc.com



Mairie de Plédran
02 96 64 34 20
www.pledran.fr

Variante

P Moyen
11,3 km

🕒 2H50

🏔️ Min. 5 m
Max. 98 m
CUM. : 185 m

🛣️ Bitume
5 km - 44%

➡️
Bonne
direction

↔️
Changement
de direction

✖️
Mauvaise
direction



**112
SOS**



Au fil de l'eau

P >> Parking du complexe
sportif, rue Joseph Turmel

GPS >> 48.48246 ; -2.67192

**Difficultés
particulières**

Entre **7** et **8**, traversée de la D 81

**Patrimoine
Moyen 15,7 km**

🕒 4H

🏔️ Min. 5 m
Max. 101 m
CUM. : 270 m

🛣️ Bitume
5,8 km - 37%

1 Prendre l'allée menant au **parc « Au fil de l'eau »**, longer la rivière à gauche. Remonter la rue des Sports, tourner à gauche, au rond-point à droite et suivre le chemin aménagé. Poursuivre à droite. Tourner deux fois à gauche, longer la D 10. Passer la poste et au rond-point, prendre les rues du Général de Gaulle à droite, du 19 mars 1962 à gauche et Sainte-Anne à droite (**église**).

2 Tourner à gauche, traverser la place des Chocards à droite puis monter la 2^{ème} rue à gauche vers Plédran. Passer au-dessus de la N 12, de la voie ferrée et bifurquer à droite.

3 Virer à droite rue de la Frénaie (**🚫**). Passer la Frénaie, descendre et longer l'Urne. Monter à gauche par la barrière.

4 Tourner à droite. À la carrière, monter à gauche. Virer à droite puis à gauche. Poursuivre le chemin en face sur 900 m. Traverser la Touche.
>> **Variante :** tourner à gauche, puis à droite. Prendre à gauche par la rue des Villes-Hervé et à droite par le parc. Suivre les rues Méheut à droite, Coty à gauche et des Régalets à droite. Prolonger par le sentier (**🚫**). À Beauvais, tourner à droite, puis à gauche. Traverser Carjégu.

5 À Saint-Volon (**calvaire**), prendre en face la rue du Pont-Aubry et après 300 m, obliquer à droite. Aux lagunes, virer à gauche, et à la fourche, à gauche (**🚫**). Passer les Granges (**lavoir**).

6 Descendre le chemin à gauche. Prendre la route en face et après 50 m, virer à droite. Continuer tout droit.

7 Tourner à droite, passer le Val puis tourner à gauche. Passer sous la voie ferrée et descendre à droite. Traverser la D 81 (**⚠️**) et la longer à droite. Descendre à gauche (**lavoir**), franchir le ru et monter en face. Tourner à gauche, passer au-dessus de la N 12.

8 Obliquer à gauche sur l'allée. Contourner l'étang à gauche puis monter le 2^{ème} chemin à gauche. Prolonger en face par la rue des Salicornes, continuer et descendre par le sentier ombragé. Après le parking, partir à droite et traverser le **parc**. Reprendre à gauche.